

Réunion du 4 juin 2012

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Gaston DANN, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Laurent FURST, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur David HECKEL

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Marcel BAUER

N° CP/2012/398 - Fonctionnement des collèges publics - 3126
Dotations de fonctionnement complémentaires 2012

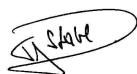
La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à divers établissements publics des dotations de fonctionnement complémentaires d'un montant total de 43 934 €, soit :

- 11 600 € au titre de la dotation complémentaire de viabilisation 2011 en faveur des collèges suivants :
 - . BARR : 9 300 €
 - . ROSHEIM : 2 300 €

- 3 500 € au collège "Bois Fleuri" à SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER pour l'équipement en matériel de reprographie

- 28 834 € pour l'acquisition de matériels spécifiques en faveur des collèges suivants :
 - . GERSTHEIM : 4 725 € (autolaveuse pour l'entretien des sols)
 - . LA WANTZENAU : 3 600 € (balayeuse thermique avec lame à neige)
 - . MARCKOLSHEIM : 2 480 € (escabeaux sécurisés et adaptés aux travaux en hauteur)
 - . SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER : 4 725 € (autolaveuse pour l'entretien des sols)
 - . SELESTAT "Jean Mentel" : 11 194 € (autolaveuses pour l'entretien des sols)
 - . WASSELONNE : 2 110 € (escabeaux sécurisés et adaptés aux travaux en hauteur).

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL